



DEPARTEMENT DU BAS-RHIN  
**MAIRIE de DINGSHEIM**  
- 67370 -

---

**Procès-verbal du 6 février 2023 à 19h30**

---

**Ordre du jour et liste des délibérations adoptées :**

<b>Point à l'ordre du jour</b>	<b>Délibération N°</b>	<b>Matière de l'acte</b>	<b>Titre</b>	<b>Vote</b>
<b>Point N°3</b>	<b>01/2023</b>	<b>URBANISME</b>	Désignation d'un signataire pour un permis de construire	<i>Votants : 13 – (le Maire concerné à l'affaire est sorti de la salle et avait 1 procuration)</i> <b>POUR : 13, ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0</b>
<b>Point N°4</b>	<b>02/2023</b>	<b>ELECTION</b>	Membres commission d'appel d'offre	<i>Votants : 15</i> <b>POUR : 15, ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0</b>
<b>Point N°5</b>	<b>03/2023</b>	<b>TRAVAUX</b>	Avenant travaux Parc d'agrément du Musaubach	<i>Votants : 15</i> <b>POUR : 15, ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0</b>
<b>Point N°</b>				<i>Votants : 15</i> <b>POUR : 15, ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0</b>
<b>Point N°</b>				<i>Votants : 15</i> <b>POUR : 15, ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0</b>

---

## Procès-verbal du 6 février 2023 à 19h30

---

Sous la présidence du Maire, Gaston Burger

Secrétaire de séance : Brice Schobel, conseiller municipal délégué

**Membres présents : 14**

*Gaston Burger, Joseph Arenas, Andrée Briffoteau, Marcel Fritsch, Christian Biller, Brice Schobel, Benoît Haettinger, Geoffrey Diebold, Fabrice Lutz, Gisèle Berbach, Laetitia Johner, Fabienne Breyel, Dominique Reinbolt et Geneviève Botzong.*

**Absents avec procuration : 1** : Audrey Bauer donne procuration à Gaston Burger

**Absents excusés : 0**

**Nombre de votants : 15**

### 1. Désignation du secrétaire de séance

Brice Schobel est désigné comme secrétaire de séance.

*Votants : 15*

**POUR : 15, ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0**

### 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2022

Le PV de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

*Votants : 15*

**POUR : 15, ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0**

### 3. Désignation d'un signataire pour un permis de construire

En vertu de l'article L. 422-7 du code de l'urbanisme le maire étant partie intéressé par son lien de parenté avec le bénéficiaire d'un permis de construire relatif à la construction d'un nouveau hangar (PC 06709722R0008), il quitte la séance. Le premier adjoint prend alors la présidence du conseil municipal pour procéder à la désignation d'un signataire.

Le conseil municipal, après débat et délibération comme suit

Votants : 13                      ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0, POUR : 13 (*le maire absent ayant une procuration*)

désigne Benoît HAETTINGER, conseiller municipal, pour suivre l'instruction et signer le cas échéant, le permis de construire.

### 4. Commission d'appel d'offres : désignation de nouveaux membres

La commission d'appel d'offres a été installée tout au début de la mandature. Depuis, plusieurs membres ont quitté le conseil

Le conseil municipal, après débat et délibération comme suit :

Votants : 15 - **POUR : 15, ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0**

désigne en remplacement des membres partis

- Benoît HAETTINGER, titulaire
- Dominique REINBOLT : suppléant
- Geoffrey DIEBOLD : suppléant
- Fabrice LUTZ : suppléant

## 5. Aménagement du parc d'agrément du Musaubach – avenant aux travaux

Un avenant aux travaux du parc d'agrément concernant le lot 1 a été étudié par la commission d'appel d'offres réunie le 31 janvier 2023. Le maire présente le détail au conseil, pour un total de 38 932,40 € TTC, soit 10% du total.

Le maire demande au conseil de l'autoriser à signer l'avenant.

Le conseil municipal, après débat et délibération comme suit :

Votants : 15 - **POUR : 15**, ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0

valide l'avenant tel que présenté et autorise le maire à signer l'ensemble des documents.

## 6. Débat d'orientation budgétaire

- Le résultats 2022 laisse entrevoir un excédent de 890 000 €, sans que la totalité des subventions n'aient été versées par les différents financeurs. Les opérations prévues au budget d'investissement ont été réalisées suivant les prévisions.
- Le maire commente les projections budgétaires pour l'année à venir. Les recettes de la section fonctionnement devraient rester stable en 2023, grâce à l'ouverture de nouveaux logements en 2023 et à l'indexation des bases par l'Etat.
- Les dépenses de fonctionnement vont évoluer légèrement à la hausse afin d'intégrer l'évolution des coûts des énergies aussi bien pour la commune que pour le Sivom ; malgré les économies obtenues grâce à un pilotage plus serré du chauffage des locaux.
- Une hausse des impôts locaux en 2023 n'est pas d'actualité et ce malgré l'incertitude sur le montant des dotations de fonctionnement dont bénéficie la commune.
- Les principaux projets d'investissement prévus en 2023 sont indiqués ci-dessous :
  - Achèvement du terrain d'agrément en proximité du Musaubach
  - Extension du cimetière
  - Restauration du calvaire
  - Rénovation thermique du presbytère
  - Renouvellement de l'éclairage public (LED)Les différentes estimations sont en cours.

Le compte administratif sera soumis au vote à la prochaine séance du conseil. En parallèle, les commissions pourront faire des propositions budgétaires sur leurs projets.

## 7. Compte rendu du SIVOM et de la communauté de communes

✎ **Sivom :**

### Retour sur 2022

En fonctionnement, l'exercice budgétaire 2022 devrait se terminer avec un résultat positif du budget de fonctionnement à près de 107 000 €. Le solde positif disponible au 1er janvier en recettes de fonctionnement se monte à 335 000€.

En investissement, le budget de l'exercice 2022 se solde par un déficit de 103 000 qui s'ajoute au report antérieur négatif de 38 000 € soit au 1er janvier un solde négatif de 141 000 €.

Sur un montant global de crédits de 131 000 € près de 90 000 représentent le reliquat des crédits sur le Centre Culturel qui arrivent à échéance en 2025. Les ateliers du Sivom ont été payés au 31/12 2022.

### Projection pour 2023

Au budget de fonctionnement sera prévu l'impact estimé de la facture énergétique puisque le Sivom ne bénéficie pas du bouclier tarifaire. L'effet inflation doit être pris en compte (estimé à 5- 6 %) car cela s'imputera sur les contrats (assurances, entretien), sur les prix des interventions et du matériel donc les frais généraux. Enfin une revalorisation indiciaire nationale donc les charges de personnel doit être envisagée et prévue ainsi que le montant des subventions aux associations en forte demande et pour lesquelles des arbitrages seront présentés (budget de l'ordre de 35 000€)

Au budget d'investissement, une réflexion est en cours pour se consacrer principalement à de l'entretien des bâtiments sportifs et culturels suite au vieillissement naturel des infrastructures

(étanchéité au centre culturel et au tennis couvert). D'autres projets sont encore à l'étude à cette date .

Le Sivom étudie la possibilité d'installer du photovoltaïque et un ou des collecteurs d'eaux pluviales. De même manière une étude objective sur l'évolution -pour le futur- du terrain de foot sera entreprise.

La participation des communes qui n'est pas encore finalisée devrait, compte tenu des axes ci-dessus, être par estimation de près de 800 000 € pour les 3 communes.

La réorganisation des équipes du Sivom (VEV et gestion des bâtiments) est en cours. Des réunions avec les agents sont programmées. Le prochain comité directeur du SIVOM statuera sur cette réorganisation.

#### ↪ **Communauté de communes**

Le projet de l'extension CLSH Dingsheim/ Griesheim est acté. Le permis de construire va être déposé courant février.

Le programme des pistes cyclables va pouvoir se poursuivre maintenant que l'avis favorable avec réserve du CNPN a été obtenu.

Le projet de liaison cyclable Dingsheim/ Oberhausbergen devrait être lancé en 2024.

La communauté de communes après plusieurs années de stabilité va faire évoluer les taux d'imposition sur la part foncière de 5%.

## 8. Compte rendu des commissions :

#### ↪ **Communication**

- Le Pont a été livré et distribué.
- Au conseil de mars, Christian BILLER et Geoffrey DIEBOLD présenteront le futur livre de l'Histoire de Dingsheim.

#### ↪ **Cadre de vie, solidarité**

- A la dépose des décorations, la commission a constaté la disparition de deux sujets de Noël.
- Les ateliers « Décoration de Printemps » vont reprendre le mercredi 8 février.

#### ↪ **Urbanisme et économie**

- Il est constaté une stagnation des projets immobiliers. Deux permis individuels ont été annulés par leurs propriétaires.
- La maison de santé devrait présenter prochainement un permis de construire.

#### ↪ **Voirie**

- La réunion publique « rue de Mittelhausbergen/ rue du Charron » a eu lieu. Le projet présenté a été globalement approuvé par les habitants présents.
- Le projet sera expérimental pendant 3 mois. La rue du Charron sera mise en sens unique. Les places de stationnement ne seront pas encore dessinées. Une écluse provisoire, permettant le passage des piétons, sera mise en place dans la rue de Mittelhausbergen.

#### ↪ **Citoyenneté, jeunesse et environnement**

- Les travaux de plantation sur le terrain d'agrément vont commencer cette semaine (semaine 6) et se poursuivre jusqu'au mois de mars.
- Les arboriculteurs de Pfulgriesheim sont associés aux plantations ainsi que les élèves des écoles. Un atelier de plantation pour les classes maternelles est proposé le vendredi 10 février.

↳ **Agenda**

- Prochaine réunion du conseil municipal : lundi 6 mars 2023
- Réunion suivante du conseil municipal – vote du budget : lundi 3 avril 2023 à 19h30
- Réunion de préparation du budget : lundi 20 ou mardi 21 mars 2023
- Journée de chantier au Nellkopf ouverte à la population : 1<sup>er</sup> avril 2023

Séance close à 21h 15.

**Ont signé le présent procès-verbal :**

<b>Le président de séance :</b> <b>Gaston BURGER</b> <i>Maire</i>	<b>Le secrétaire de séance :</b> <b>Brice Schobel</b> <i>Conseiller municipal délégué</i>